



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### médicaments

Question écrite n° 97161

#### Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'ordre des médecins qui a récemment tiré le signal d'alarme sur de nombreuses dérives médicamenteuses relevées. Certains praticiens n'hésitent pas à prescrire des médicaments comme simple coupe-faim, des cocktails nocifs dans le même objectif d'amaigrissement et à favoriser l'arnaque à l'assurance maladie en omettant sciemment la mention « non remboursable » sur l'ordonnance. Il lui demande s'il peut l'informer des possibilités d'actions gouvernementales pour contrer ces pratiques qui représentent un véritable enjeu de santé et de finances publiques.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Mothron](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97161

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 décembre 2010, page 13914

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)